Informations de base

2024/2579(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'assassinat d'Alexeï Navalny et la nécessité d'une action de l'UE pour soutenir les prisonniers politiques et la société civile opprimée en Russie **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Russie Fédération	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
28/02/2024	Débat en plénière		
29/02/2024	Décision du Parlement	T9-0118/2024	Résumé
29/02/2024	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2024/2579(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0146/2024	26/02/2024	
Proposition de résolution		B9-0147/2024	26/02/2024	
Proposition de résolution		B9-0150/2024	26/02/2024	
Proposition de résolution		B9-0152/2024	26/02/2024	
Proposition de résolution		B9-0154/2024	26/02/2024	
Proposition de résolution		B9-0155/2024	26/02/2024	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0118/2024	29/02/2024	Résumé

Résolution sur l’assassinat d’Alexeï Navalny et la nécessité d’une action de l’UE pour soutenir les prisonniers politiques et la société civile opprimée en Russie

2024/2579(RSP) - 29/02/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 506 voix pour, 9 contre et 32 abstentions, une résolution sur l'assassinat d'Alexei Navalny et la nécessité d'une action de l'UE pour soutenir les prisonniers politiques et la société civile opprimée en Russie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et les députés.

Alexei Navalny, éminente personnalité politique russe et lauréat du prix Sakharov pour la liberté de l'esprit en 2021, a péri dans une colonie pénitentiaire sibérienne au nord du cercle arctique alors qu'il purgeait une peine d'emprisonnement infondée et motivée par des considérations politiques. L'assassinat d'Alexei Navalny est un nouveau signe de la répression croissante et systématique en Russie, selon le Parlement.

Dans sa résolution, le Parlement **condamne fermement l'assassinat d'Alexei Navalny** et exprime ses sincères condoléances à sa famille, à ses associés et à ses collègues, ainsi qu'à ses innombrables partisans dans toute la Russie. Il a également exprimé son soutien total à Yulia Navalnaya dans sa détermination à poursuivre le travail commencé par Alexei Navalny.

Les députés ont souligné que le gouvernement russe et Vladimir Poutine devaient **assumer personnellement la responsabilité pénale et politique** de la mort de leur principal opposant, Alexei Navalny, et que, dans de telles circonstances, il était justifié de soulever la question de la légitimité de Vladimir Poutine dans le discours public et international.

Les autorités russes sont invitées à :

- permettre que le corps d'Alexei Navalny soit enterré conformément aux souhaits de sa famille et ne pas entraver les efforts de sa famille pour organiser une cérémonie funéraire digne;

- abandonner toutes les accusations arbitraires et libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers politiques et les personnes détenues arbitrairement;

- mettre fin immédiatement au recours à la torture, aux autres mauvais traitements et aux mesures disciplinaires arbitraires à l'encontre de tous les détenus et réformer d'urgence les conditions de détention des prisonniers;

- libérer immédiatement les centaines de personnes qui ont été détenues ces dernières semaines pour avoir pacifiquement rendu hommage à la mémoire d'Alexei Navalny;

La résolution exige **une enquête internationale indépendante et transparente** sur les circonstances exactes de la mort d'Alexei Navalny et sur les responsables, afin de découvrir la vérité, de garantir l'obligation de rendre des comptes et de rendre justice. Le Conseil devrait utiliser efficacement le **régime mondial de sanctions de l'UE** en matière de droits de l'homme et mettre en œuvre des mesures ciblées contre les personnes impliquées et responsables des procès à motivation politique contre Alexei Navalny, de sa condamnation, de son emprisonnement et de ses conditions de détention, y compris les procureurs et les juges, le personnel pénitentiaire et les personnes responsables de sa mort prématurée.

Les États membres sont invités à :

- intensifier leurs efforts pour trouver des moyens réalisables de libérer les prisonniers les plus touchés, en particulier les prisonniers politiques qui sont malades ou ont été torturés, y compris l'option d'éventuels échanges d'individus emprisonnés;

- instaurer des **mesures restrictives de l'Union de grande ampleur** à l’encontre des personnes impliquées dans les persécutions politiques et les affaires forgées de toutes pièces concernant des représentants et militants russes de la société civile;

- envisager d'ajouter à la liste des sanctions d'autres personnes identifiées par la Fondation anti-corruption d'Alexei Navalny comme des «facilitateurs du régime» qui contribuent à mener et à financer la guerre d'agression contre l'Ukraine et à perpétrer la répression intérieure pour soutenir la survie du régime;

- étendre et faciliter davantage le programme de **visas humanitaires** pour les défenseurs russes des droits de l'homme, les activistes pro-démocratie et les journalistes indépendants qui risquent d'être persécutés politiquement.